

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 55 (1958)
Heft: 11

Rubrik: Variétés ; Échos de partout

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ces pucerons vivent en colonies qui couvrent souvent de grandes surfaces d'écorce. *L. hyalinus* est brun rouge, très bien adapté à la couleur des rameaux d'Epicea. *L. farinosus* a le corps recouvert de très longs poils ; son corps est presque noir. Il vit en colonies importantes sur les jeunes branches d'Epicea. *L. grossus* lorsqu'il apparaît en quantités suffisantes, peut être à l'origine de miellées importantes, notamment, d'après Gontarski, dans la région de Francfort. C'est un puceron de 4 à 5 mm.

Dès 1923, Arnhart avait reconnu l'importance de *L. pinæus* et de *L. Piceæ* dans la production du miellat d'Epicea. Mais *Lecanium hemicryphum* représente l'un des plus importants producteurs de miellat d'Epicea.

La teneur en eau du miellat des *Lecanium* est très faible 11,4 %. On trouve par ailleurs dans ce miellat : 14,37 % de glucose, 35,85 % de saccharose, 28,19 % de texrine. Son pH est de 6. Il est transparent à l'origine, puis il devient rapidement brun rouge foncé.

3. Mélèze (*Larix decidua Mill.*)

Les mélèzes sont bien connus comme producteurs de miellat. La fameuse manne de Briançon est un miellat de mélèze. Plusieurs auteurs ont étudié la formation de cette manne qui arrive à recouvrir en grande partie le feuillage des arbres. Les formations de manne s'observent, semble-t-il, uniquement en montagne, à des altitudes de 1700 à 1800 m. La manne de mélèze a été observée surtout en Europe centrale et notamment en Autriche où Arnhart l'a tout particulièrement étudiée. Les pucerons producteurs de la manne sont des *Lachnus* (*L. muravensis syn. L. Laricis*). Les femelles ont 5 à 6 mm. de long, sont vivipares et d'une coloration qui correspond exactement à celle de l'écorce du mélèze ; l'extrémité de l'abdomen est couverte par en-dessous d'une sécrétion cireuse. La manne provient du miellat par cristallisation et sans doute aussi par une transformation chimique partielle dont le processus est inconnu. Elle contient 5,6 % de mélézitose. On sait que ce sucre a été découvert précisément dans la manne de Briançon.

(A suivre)

VARIÉTÉS

Glanures dans le passé...

Nous avons lu dans l'« Abeille de France », numéro de septembre 1958, avec plaisir, une communication qu'a faite feu M. Gubler au banquet d'une assemblée de la Société romande d'api-

culture en 1894 ; aussi pensons-nous que nos lecteurs apprécieront également cette adresse.

Réd.

La gent butineuse à l'honorable Société des apiculteurs : salut !

Nous nous sommes laissé dire que nous vivions à une époque de pétitions, de recours, de revendications — une époque où le serviteur imposait sa volonté au maître, où la cuisinière n'acceptait un service qu'à condition que sa maîtresse ne mette jamais le pied à sa cuisine, où le régent, auquel il était défendu de punir, devait endosser les horions d'une aimable jeune émancipée — tout autant de nouvelles qui ne sont pas pour nous déplaire ! Depuis longtemps, nous aussi, nous avons certains griefs que nous nous permettons de vous exposer maintenant, espérant que vous voudrez bien faire droit à nos justes plaintes !

Et d'abord nous tenons à vous dire que nous reconnaissions tout l'intérêt et l'affection que vous nous portez ; nous rendons hommage au zèle, voire même au génie, que vous déployez à tirer tout le profit possible de notre travail ! Mais votre sollicitude ne vous engage-t-elle pas souvent à prendre des mesures peu conformes à nos besoins ? Ne jouez-vous pas quelquefois un peu « à la Providence » ? Permettez-nous de vous rappeler qu'il y a des milliers et des milliers d'années que nous savions nous tirer d'affaire sans votre secours ! Nous savions nous habiller, nous loger, nous nourrir, soigner notre progéniture, éviter par un bon régime les maladies même, avant que vous fussiez là ! Il y a dans la manière dont vous nous traitez des procédés absolument contraires à nos goûts, nos habitudes, notre nature — contraires aussi à vos propres intérêts ! Que diriez-vous d'un homme qui, pour se préserver des rigueurs de la mauvaise saison, irait se dépouiller de ses vêtements et se coucherait dans un chambre froide ? C'est cependant à quoi nous forcent beaucoup d'entre vous depuis longtemps ! Non, laissez-nous aussi pour l'hiver nos habits — nos rayons — et nous saurons nous protéger — peu nous importent vos couvertures, les doubles et triples parois des cages où vous nous logez ! Pas n'est besoin non plus de fermer hermétiquement nos demeures ; nous aimons la liberté.

Dans un temps, hélas ! bien loin de nous, nos aïeux n'avaient besoin de travailler que pour eux-mêmes ; personne ne venait les molester à tout moment ; chaque famille soignait tranquillement ses enfants et si par hasard un méchant venait troubler la paix on en avait vite raison. Ils nous arrive souvent de regretter ce temps ! Si vous saviez combien vos visites intempestives nous ennuent ! Nous sommes occupées à nourrir et élever nos bébés ; chacune a sa tâche et la remplit fidèlement ; la chambre est bien chauffée, le garde-manger à proximité bien garni, notre souveraine, suivie de sa cour

assidue, couche chaque seconde un petit être chétif dans son berceau ; tout marche admirablement ! Mais voilà que tout à coup un des vôtres vient brusquement arracher les parois de notre chambre, expose nos nourrissons à l'air glacé, furète après notre mère, épouvante nos enfants, fait des inquisitions partout et empeste l'air par des bouffées de fumée de cette détestable herbe que vous nommez tabac ! Ah ! si vous saviez quelle désolation vous causez par un pareil traitement ! Oseriez-vous faire de pareilles infractions dans une chambre de vos nouveau-nés ? On nous dit que vous respectez ces endroits comme des sanctuaires — ayez pitié aussi de notre progéniture et nous saurons vous témoigner notre reconnaissance.

Un de vos collègues, qui dans le temps fabriquait des instruments propres à nous faciliter notre travail, s'est mis dernièrement à construire des machines infernales pour nous asphyxier ! Que s'est-il passé ? Est-ce l'âge qui a rendu notre ami si grincheux ? Qu'avons-nous fait pour mériter son courroux ? Qu'il prenne garde ! nous pourrions bien évoquer contre lui certain article de la loi fédérale conçue en ces termes : « Celui qui répand la terreur dans la population ou qui compromet la sûreté publique, qui donne des instructions en vue de la perpétration des délits contre les personnes ou les propriétés sera puni de six mois de prison au moins ».

Ah ! si vos braves épouses, vos gentilles filles, au lieu de se contenter de savourer dans leurs réunions intimes le fruit de notre travail, voulaient un peu s'occuper de nous ! Avec leurs mains délicates et le tact qu'on leur connaît elles sauraient si bien nous prendre et nous serions si heureuses de les servir ! Elles comprendraient bien mieux que vous ce qu'il faut pour contenter nos pauvres petites ! Combien y en a-t-il parmi vous qui en automne ne nous laissent qu'une mince part de nos provisions ? Et quand au printemps tout est en fleurs ils se disent : « Nos bêtes trouveront assez dehors, elles n'ont qu'à chercher ». Ils ne voient pas ou ne veulent pas voir, ces braves gens, que le temps ne permet pas de sorties ou que le nectar ne coule pas. Quelquefois, quand la misère est à son comble, ils nous administrent du sucre et croient avoir fait merveille ! Mais pour notre couvain il nous faut du miel et non pas du sucre.

L'année dernière, les enfants de Flore, en détresse, ne répondraient guère à nos appels ; pour vous satisfaire, nous nous sommes évertuées à cueillir partout des douceurs et nous sommes parvenues à un résultat qui nous paraissait digne de vos éloges. Hélas ! qu'avons-nous eu la douleur d'apprendre ? L'un de vous, auquel nous avions cependant rempli d'abord les bidons d'un délicieux miel blanc, a osé écrire à un ami qu'il n'était pas du tout fier de notre seconde récolte ! Et votre rédacteur même, n'a-t-il pas taxé

le fruit de nos peines de pauvre qualité ! Ah ! messieurs, n'y eût-il qu'un atome de sang gréviste dans nos veines nous suspendrions tout travail, et, à partir de juillet, au moins, nous ne battrions plus le coup. Mais arrêtons-nous, quand même nous avons encore bien des choses sur le cœur. Nous sommes du reste persuadées que la plupart de ces malentendus proviennent de ce que beaucoup d'entre vous ne comprennent pas encore notre langage ! Vous vous donnez tant de mal à apprendre des langues que souvent vous n'avez jamais l'occasion de parler et vous ne vous approprieriez pas notre idiome ! Nous sommes étonnées de ce que votre rédacteur n'ait jamais pensé à composer un vocabulaire de notre langue. Voici donc le résumé de nos demandes :

- 1) Laissez-nous pour l'hiver l'habit que nous nous confectionnons nous-mêmes.
- 2) Ne nous empêchez pas de respirer.
- 3) « Cordez » à nos enfants la nourriture qui leur convient et gardez le sucre pour votre piquette.
- 4) Ayez plus d'égards pour nos nourrissons et surtout réservez pour vous-mêmes le plaisir d'aspirer vos narcotiques.
- 5) Ne parlez jamais avec mépris du résultat de nos labours.
- 6) Etudiez mieux notre langage et établissez-en un bon vocabulaire !

Nous ne vous menaçons pas de grève, nous ne vous demandons ni la journée de huit heures ni le droit au travail, mais nous espérons que vous voudrez bien prendre en considération notre humble requête. Messieurs, sur cette terre classique, où le « célèbre aveugle voyant » F. Huber a su pénétrer tous nos secrets, veuillez prendre l'engagement d'apprendre à connaître toujours mieux notre nature, à comprendre notre langage, à nous traiter avec plus d'égards, et nous nous efforcerons de combler toujours plus promptement les brèches que vous savez pratiquer avec tant d'adresse dans nos réserves !

Au nom de toutes vos travailleuses :

La Présidente, REINE SOUVERAINE.	La Secrétaire, OUVRIÈRE.
-------------------------------------	-----------------------------

(Extrait de la « Revue Internationale d'Apiculture ».)



ECHOS DE PARTOUT

Saviez-vous que

- les abeilles se transmettent des messages par les pattes et qu'elles se déplacent, tout comme les avions, dans des couloirs aériens ;

- qu'il existe à Paris 300 ruches installées sur les balcons des derniers étages ;
- même pour un apiculteur immunisé contre le venin d'abeille, il est préférable de se protéger des piqûres qui à la longue peuvent avoir des conséquences fâcheuses sur son organisme ;
- qu'au moyen âge, les abeilles n'étaient pas uniquement prévues pour la récolte du miel, mais les hommes de guerre s'en servaient aussi comme moyen de défense, cela pour semer la confusion chez l'assaillant ;
- la boisson préférée des Germains était l'hydromel qu'on appelait « Met », ce qui veut dire alcool ;
- la « Sioux », la plus grosse exploitation des Etats-Unis, conditionne annuellement 10 000 tonnes de miel, soit le dixième de la production nationale.

Que doit-on entendre par miel indigène ?

Voici un intéressant jugement rendu par la Cour de cassation de Gand dans une affaire de nourrissement d'abeilles au moyen de miel étranger :

Attendu que du miel composé partiellement de miel provenant de l'étranger ne peut être désigné sous l'appellation de « miel du pays », ou de « miel indigène » ou sous d'autres indications similaires ;

Attendu que le mot « miel » est réservé à la substance sucrée « élaborée » exclusivement par les abeilles au moyen de sucs butinés sur les plantes ;

Attendu que l'appellation « miel du pays » ou « miel indigène », qui concerne à la fois la nature, la composition, l'origine et la provenance du produit, est légalement réservée à la substance sucrée exclusivement « élaborée » en Belgique par les abeilles au moyen des sucs qu'elles butinent dans les plantes ;

Attendu dès lors, que larrêt attaqué, qui constate que le prévenu a offert en vente et vendu sous l'appellation de « miel indigène » ou sous une appellation similaire, le produit qu'il a obtenu en gavant ses abeilles de miel étranger, n'a pu légalement justifier l'acquittement du chef des préventions en se fondant sur les considérations relevées ci-avant ;

D'où suit que le moyen est fondé et condamné, etc...

L'essaimage

En tout premier lieu, pour ne pas récolter d'essaim, il ne faut pas semer l'essaime, c'est-à-dire qu'il ne faut pas multiplier les colonies essaimeuses.

Voici les préceptes qui, bien suivis et soigneusement appliqués, donneront les meilleurs résultats :

1. partir d'une colonie observée pendant des années ; pas d'essaimage et renouvellement des reines sans essaim ;
2. faire les élevages en fin de saison quand le massacre des bourdons est fini ;
3. réduire les trous de vol pour empêcher les bourdons étrangers d'entrer dans la souche choisie ;
4. orphelinier la souche avant qu'elle ait détruit ses propres bourdons. Chacun connaît sa région et peut déterminer le moment d'agir.
5. isoler les éléments à féconder dans un endroit entouré d'arbres ou de murs élevés ;
6. utiliser pour créer une ligne non essaimeuse (anecballique), l'abeille indigène ou une abeille très bien adaptée à notre climat. La fécondation croisée des reines provenant d'abeilles étrangères est bien connue. Perfectionnons de préférence notre abeille : nous arriverons plus facilement à un résultat satisfaisant.

Extrait de la « Belgique Apicole ».

Comment se servir d'une plume d'oie pour balayer les abeilles ?

C'est ce que dit le maître apiculteur Meyer dans le *Bienenvater* de mars 1958. Il prend une plume d'oie et coupe les barbes jusqu'à 0,5 cm de long de la tige. Il déclare que les barbes raccourcies deviennent raides, qu'aucune abeille ne peut glisser à travers et qu'elles empêchent le chatouillement aux antennes, organes essentiels, réduisant ou supprimant ainsi l'excitation des abeilles.

Pour recueillir un essaim posé sur un tronc d'arbre, Meyer recommande de le balayer de bas en haut, jamais de haut en bas, pour faire tomber les abeilles dans un panier, ceci parce que dans la grappe d'un essaim les abeilles dirigent leurs antennes vers le haut. Il précise que l'abeille ne supporte aucun contact avec ses antennes, et il suffit qu'on les touche avec les poils de la brosse, les barbes d'une plume d'oie pour provoquer les piqûres.

Extrait de la « Revue française d'Apiculture ».

Abeilles et fourmis

Les forestiers, aujourd'hui, ont intérêt à voir pénétrer en forêt un grand nombre de plantes de toutes sortes et les abeilles, qui sont les premières à profiter de ce mélange, leur sont d'un secours précieux. Apiculture et exploitation forestière se complètent, car ce sont les abeilles qui assurent la fécondation de ces plantes.

Mais la forêt nous offre une autre source naturelle d'une étonnante richesse : le miellat produit par de petites insectes de la famille des lachnes.

Un autre insecte également utile c'est la fourmi des forêts. Destructrices d'insectes nuisibles, les fourmis aident le forestier à assurer la propreté des forêts.

Mais les insectes nuisibles ne pullulent pas toujours, les fourmis ont besoin d'autre chose pour assurer leur subsistance : c'est le miellat. Entre les fourmis et les productrices de miellat existent donc des relations très étroites, beaucoup plus étroites qu'entre fourmis et abeilles, parce que les fourmis montent aux arbres où elles trouvent les productrices de miellat. Elles restent en contact étroit, les soignent avec dévouement.

Là se pose une question : y a-t-il concurrence entre fourmis et abeilles ? Non ! Au contraire, il y a collaboration et aide mutuelle.

Ces insectes producteurs de miellat passent l'hiver sous forme de larves et d'œufs, terminent leur métamorphose au printemps et ne peuvent remplir leur mission que grâce à leur nombre. C'est leur nombre immense qui peut faire que l'exploitation du miellat soit encore rentable. Nous savons que l'appareil de succion de nos abeilles peut saisir des quantités infinies. Mais notre abeille est pour ainsi dire un insecte rationnel qui visite les sources seulement quand elles sont rentables. On a pu constater que des ruches entières ne se sont adonnées à l'exploitation du miellat qu'à partir du moment où la production était abondante.

Or, ici entrent en jeu nos fourmis. Ce sont elles qui, pendant les mois de mars, avril et au début de mai, soignent les producteurs de miellat. Grâce à ces soins intensifs d'une part, les parasites ennemis sont éloignés des lachnes et, d'autre part, par les chatouillements continuels par les fourmis, ils sont poussés à une production et sécrétion accrues.

« *Der Imkerfreud* », tiré de la « *Gazette Apicole* ».

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question : Quels sont les avantages et les inconvénients de la grande cellule ?

Pourquoi n'est-elle pas plus répandue chez nous ?

Réponse : Ce sujet a été très discuté ces dernières années et a même donné lieu à une polémique entre partisans et adversaires. Nous vous renvoyons à une étude exposée dans les Nos de novembre 1954 et janvier 1955 de notre Journal signée P. Zimmermann, dont nous donnons le paragraphe suivant qui répond à vos questions :